



Surpierre, le jeudi 23 novembre 2017

 97^{ème} Fête des Musiques Broyardes,
Au village 36, 1528 Surpierre

Aux sociétés de musique du Giron de la
Broye

Banque Cantonale
de Fribourg

Inscriptions aux concours de musique de la 97^{ème} Fête des Musiques de la Broye

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Nous avons le plaisir de vous transmettre les informations relatives aux concours de la 97^{ème} Fête des Musiques de la Broye qui se déroulera à Surpierre, du vendredi 18 au dimanche 20 mai 2018.

Les inscriptions se feront uniquement en ligne, vous pouvez inscrire votre société dès aujourd'hui, ainsi que vos solistes et petits ensembles à l'adresse surpierre2018.ch, sous l'onglet « concours ». Le délai pour les inscriptions est fixé au 31 janvier 2018.

Programme des concours

- Samedi 19 mai 2018 dès 7h30 : concours des solistes et petits ensembles.
- Dimanche 20 mai 2018 dès 7h30 : concours des sociétés et tambours.
- Dimanche 20 mai 2018 dès 16h00 : concours de marche pour les sociétés et tambours.

Concours des Sociétés



Il a été décidé de réaliser la partie des sociétés de musique sur une seule journée, et afin de proposer une bonne expérience aux musiciens, de concentrer le plus possible les concours de musique.

Ainsi pour ce faire, nous organisons les concours **dans deux salles distinctes**. Ceci va raccourcir la prestation **à la cantine, de 15' à 20'**, et afin de proposer une prestation agréable pour le public **vosre prestation se déroulera debout**. Les dernières sociétés ne pourront malheureusement pas se présenter à la cantine par manque de temps.

Toutes les sociétés inscrites à la cantonale vaudoise, peuvent jouer la pièce imposée en plus de leur pièce de libre choix, de même pour le corps des tambours.

Les partitions, en deux exemplaires, et le plan de scène sont à envoyer à l'adresse suivante : 97^{ème} Fête des Musiques Broyardes, Au village 36, 1528 Surpierre, jusqu'au 31 janvier 2018. Merci de numéroter les mesures de vos partitions, au minimum la première mesure de chaque page, et n'oubliez pas d'indiquer le nom de votre société.

Philippe Torche
 079 445 75 37
 musique@surpierre2018.ch

Lauriane Kolly
 079 944 51 21
 musique@surpierre2018.ch

la Mobilière

CHARDONNENS
BOISSONS



Concours des solistes et petits ensembles

Nous vous rappelons que l'engagement de pianiste est de votre responsabilité, conformément au règlement en vigueur. Merci d'encourager vos jeunes musiciens à s'inscrire, la finance d'inscription reste inchangée, soit Fr. 50.- par participant et/ou par petit ensemble.

Les partitions, en deux exemplaires, sont à envoyer à l'adresse suivante : 97ème Fête des Musiques Broyardes, Au village 36, 1528 Surpierre, jusqu'au 31 janvier 2018. Merci de numéroter les mesures de vos partitions, au minimum la première mesure de chaque page, et n'oubliez pas d'indiquer le nom de votre société, le nom et prénom de votre soliste, son numéro de téléphone et sa catégorie sur toutes les pages !

Infos générales

Tous les règlements de concours, la liste du matériel de percussion mise à disposition par le GMB ainsi que d'autres documents, sont disponibles au téléchargement sur surpierre2018.ch, sous l'onglet « concours ».

Dans l'attente de vous rencontrer à Surpierre, le comité de « Surpierre Dé Lyre », vous souhaite une excellente saison musicale.